

Présidence : Monsieur René HOUIN

Réception de Monsieur Pierre SAÏ le 14 novembre 2019

Discours de réception par Monsieur Jean-Paul ROUSSEAU

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire Général, chers Collègues et Amis,

Cher Pierre, c'est un honneur et un grand plaisir de t'accueillir parmi nous et je te remercie d'avoir accepté de différer la date de cette réception pour me permettre d'être présent aujourd'hui.

Professeur de classe exceptionnelle, actuellement détaché comme Inspecteur général de la santé publique vétérinaire, nous t'avons connu directeur de l'ENV de Nantes, puis Directeur Général d'Oniris, Grand Établissement créé en octobre 2010 par la fusion de l'École nationale vétérinaire (1979) et de l'École nationale d'ingénieurs des techniques des industries agricoles et agroalimentaire (1974). Premier Directeur Général, tu as eu la lourde charge d'en élaborer les statuts, fixant le projet d'établissement sur la ligne « santé et alimentation au cœur de la vie ». Je ne comprends toujours pas l'appellation d'Oniris qui a le défaut, pour moi, de ne pas être explicite mais nous savons le travail accompli pendant ces 15 années de responsabilités. Il a fallu pendant les cinq années de Directeur général que s'intègrent au moins partiellement des enseignements de nature différente, et pour donner du corps à la transversalité entre les deux composantes, tu as créé une nouvelle filière de formation d'ingénieurs en biotechnologie de la santé, renforçant par là-même la dimension « santé » d'Oniris. Je ne développerai pas toutes les réalisations que tu as conçues et portées au cours de ces 15 années. Citons seulement parmi les plus représentatives : la construction et l'équipement de différentes plateformes, à l'interface de la formation, la clinique et la recherche-développement, comme le centre d'imagerie ; la création des premières chaires d'entreprise chargées entre autres de la formation des étudiants à la communication clinique avec leurs clients dans des situations classiques. Tu as aussi pensé à améliorer la vie des étudiants en décidant de la construction de terrains de sport et de la cité universitaire,

On pourrait croire à cet instant de mon évocation que j'oublie l'essentiel, en quelque sorte ce qui t'a mis sur orbite : tes activités d'enseignant-chercheur. Permets-moi de remonter le temps et de retrouver celui de ta jeunesse ; j'ai découvert ton enthousiasme un après-midi de façon fortuite. J'avais été chargé en 1990 par la Direction de la Recherche et des Études Doctorales, au Ministère de l'Éducation Nationale, d'établir un état des recherches en physiologie à l'Université de Nantes et j'y ai rencontré ton homologue endocrinologiste de la Faculté de médecine, le Pr Bernard Charbonnel, un spécialiste du diabète de type 2. Il faut rencontrer Pierre Saï à l'École vétérinaire m'a-t-il dit et il m'a emmené te voir à l'École ; je dois avouer qu'à l'époque, tu étais invisible pour moi et au plan national, la recherche dans les ENV était malheureusement plutôt discrète. Tu étais Maître-assistant et dirigeais avec dynamisme une équipe de recherche en Immuno-Endocrinologie cellulaire et moléculaire, dont la thématique était centrée sur le diabète autoimmunitaire et la xénogreffe d'îlots de Langerhans de porc.

Vos collaborations étaient actives et ce cordon ombilical avec notre collègue Charbonnel te donnait le soutien de l'INSERM. Tu avais été à bonne école, formé à la recherche dans les meilleurs laboratoires d'endocrinologie de l'époque (DEA, 1982, thèse de 3^{ème} cycle d'endocrinologie 1984, Docteur ès Sciences de l'Université de Nantes en immunologie 1988 sous la direction du Pr Hamburger, puis du Pr Assan). Tu venais de soutenir ta thèse de doctorat ès Sciences lorsque nous nous sommes rencontrés. Puis, grâce à l'action de Christian Férault à la DGER et suite à la création du statut d'enseignant-chercheur dans l'Enseignement Supérieur dépendant de l'Agriculture, un financement de la DGER a permis de relancer la recherche dans les ENV ; j'ai fait partie pendant plusieurs années de la commission chargée de l'examen de leurs projets. Ton unité est montée en puissance pour devenir une UMR ENVN/ INRA / Université de Nantes. Et tu l'as conduite avec des soutiens divers pendant 20 ans de 1982 à 2002.

A l'époque de notre rencontre, la physiologie était en pleine mutation ; j'avais été formé dans les années 1960 à la physiologie traditionnelle et aux régulations systémiques, mais le développement des techniques de la biologie, de la biologie moléculaire, puis de la génétique nous poussait, nous les plus âgés, à franchir le pas pour continuer à exister. L'effort intellectuel et technologique était intense pour porter nos analyses aux niveaux cellulaire et moléculaire et intégrer les résultats dans les niveaux d'organisation supérieurs, ou au moins d'essayer de les intégrer ! Et tu étais déjà dans la ligne de la physiologie intégrative.

Aussi, considérant que les actions d'enseignant-chercheur de tes 20 premières années (1982-2002) conditionnent en partie celles de la période de tes responsabilités administratives, vais-je souligner, même au risque d'être encore un peu long, deux points essentiels de ta carrière :

privilégier et soutenir, à partir de ta propre expérience, une activité d'enseignant-chercheur dans ton École et ouvrir celle-ci sur l'extérieur et en particulier sur l'Université et les sciences médicales.

Sur le plan enseignement-recherche, déjà jeune physiologiste, tu avais perçu l'évolution de la discipline, vraisemblablement aidé en cela par ceux qui t'avaient formé, je pense principalement au Pr Assan, le président de ton jury de thèse; et tes résultats personnels en portent la marque. Cette évolution est également visible dans ton enseignement, en particulier par la création d'une unité de valeur de biologie moléculaire (BM) dès 1993 et d'un plateau technique de biologie moléculaire. Il m'est difficile, de l'extérieur, d'apprécier le résultat de cette formation, mais depuis 2014, l'Académie a donné le titre de lauréat à au moins trois étudiants de Nantes dont la thèse de doctorat vétérinaire témoignait à la fois dans sa partie bibliographique et sa partie expérimentale d'une approche au niveau cellulaire et moléculaire de leur problématique. Je me souviens de l'une d'elle sur la fréquence d'expression et la valeur pronostique du récepteur des androgènes dans les carcinomes mammaires invasifs félines. Violette Royer montrait que la surexpression du récepteur des androgènes avait la même signification, en particulier la même valeur pronostique, que dans les cancers du sein chez la femme, ce qui rendait le carcinome invasif félin comme un modèle pertinent pour l'étude des cancers du sein AR positifs. Bel exemple d'une recherche clinique de qualité qui peut rester anecdotique si on n'associe pas aux centres hospitaliers des Écoles des équipes dédiées à la recherche en cohérence avec les cliniciens et si on ne donne pas aux Écoles les moyens d'augmenter leur nombre de docteurs d'Université. Malheureusement, je ne pense pas que la tutelle ait pris conscience du terreau que représentent les consultations d'animaux de compagnie pour une recherche clinique axée sur le concept d'une seule médecine. Attaché à la formation par la recherche, tu nous proposes aujourd'hui la rédaction d'un avis sur la création d'un parcours de formation par la recherche dans chaque École, continuant en cela ton action en faveur du 3^{ème} cycle à Oniris (délivrance par l'ENV de Nantes de son propre doctorat, master de biologie, biotechnologie et recherche thérapeutique, cohabilité par l'Université de Nantes et Oniris).

Le second point est l'ouverture de l'École à des collaborations avec l'Université et principalement la Faculté de médecine. Nous retrouvons par là une constante de ton action. Je pense que tes relations privilégiées avec le Pr Charbonnel au début de ta carrière t'ont fait percevoir que, nous, les vétérinaires ne devons pas rester enfermés dans nos murs. Dans la ligne des activités de ton Unité, en utilisant des marqueurs immunologiques, génétiques et métaboliques, tu as coordonné dans le Grand-Ouest un réseau de recherche clinique de

dépistage du prédiabète soutenu par l'INSERM et financé dans le cadre des programmes hospitaliers de recherche clinique. Tes résultats sur la tolérance à l'insuline ont également permis l'organisation d'un essai multicentrique français chez des diabétiques de type 1, visant à freiner la détérioration de l'insulinosécrétion grâce à une administration orale d'insuline.

Tes années de laboratoire ont certainement forgé ta conviction de nouer des relations plus étroites entre médecins et vétérinaires, ce que tu as mis en pratique lors de ta direction d'Oniris : je retiens entre autres, d'abord dès 2013 l'élaboration du programme de formation *One health* MAN IMAL retenu par l'ANR, programme toujours actif depuis ton départ et financé dans le cadre des Programmes d'investissements d'avenir, puis le Master 2 intitulé "De l'animal à l'homme: analyse, maîtrise et gestion des risques sanitaires et nutritionnels". Piloté par Oniris et en partenariat avec les Facultés de médecine de Nantes et d'Angers, ce Master 2 accueille, dans une démarche commune de formation, des étudiants en médecine humaine, médecine vétérinaire, pharmacie, agronomie; il forme des cadres capables de faire face ensemble à la complexité des enjeux internationaux de sécurité sanitaire et nutritionnelle et de santé publique, par le décloisonnement des pôles santé et agro-alimentaire de la région des Pays de la Loire autour du triptyque "animal-homme-alimentation".

En résumé une brillante carrière : 20 ans d'enseignant-chercheur pendant lesquels tu as progressivement forgé tes propres idées concernant le fonctionnement et le rôle des ENV ; tu les as en partie mises en œuvre pendant tes 15 années d'un pouvoir décisionnel, vraisemblablement limité par l'administration de tutelle mais ce que tu as réalisé a donné à ton École l'image de grande École scientifique. Je ne peux personnellement que partager ton avis lorsque tu écrivais en février 2016, dans un essai sur un besoin de vision fédératrice du futur des Écoles nationales vétérinaires françaises et de pilotage stratégique : « *La formation médicale, préparée par de solides connaissances en biologie et en physiopathologie, constitue le socle de compétences de tous les vétérinaires, celui qui fait d'eux des médecins de toutes les espèces animales : aujourd'hui, des évolutions sont nécessaires afin que cette formation médicale soit consolidée ; Cette consolidation implique tout d'abord de ne pas se contenter d'un minimum sur tous les aspects fondateurs apportés par les disciplines fondamentales du cursus* ».

Ici nous serons à ton écoute et avons déjà apprécié ton dynamisme et ton implication dans nos activités.

Très heureux de recevoir un Physiologiste, je te souhaite la bienvenue parmi nous.

Réponse de Monsieur Pierre SAÏ

Monsieur le Président de l'Académie Vétérinaire de France,

Chers Collègues,

Cher Jean-Paul,

C'est un honneur et un grand plaisir d'être reçu parmi vous. Je vous remercie très chaleureusement et confraternellement pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'accueillant.

Dans les trois sections de l'Académie, j'ai des liens avec de nombreux confrères et collègues que j'ai connus au cours des différentes étapes de ma carrière. J'y ai même des amis de classe préparatoire et de l'école d'Alfort.

Cher Jean-Paul, mon plaisir est d'autant plus grand d'être accueilli par toi qui connais bien une grande partie de ma carrière depuis 1990. Je te remercie très amicalement pour ta bienveillance à mon égard à différentes étapes de cette carrière.

Tu as aimablement résumé mes activités successives. Grâce à l'expérience que j'y ai acquise, je me suis forgé quelques convictions qui guident mon action. Après mon départ de la Direction Générale d'Oniris en 2015, j'ai eu l'occasion d'exprimer au CGAAER ces convictions dans différents rapports de mission. Je souhaite continuer à les promouvoir à l'Académie et en résumer aujourd'hui l'essentiel.

1) Nous partageons certainement tous ici l'idée que les vétérinaires ont des champs de compétences leur permettant de contribuer à des **enjeux sociétaux nombreux et évolutifs**. La plupart de ces enjeux sont liés à la place de l'animal dans une société humaine en recherche de liant et de sens ; j'y reviendrai plus loin très brièvement.

Il n'est pas inutile de souligner que ces **enjeux sont multiples et qu'il n'y en a pas qu'un**, même si parfois certains sont pris de bégaïement à ce sujet, ressassent un seul enjeu et voient l'avenir des vétérinaires au travers de leur seul prisme.

La compréhension de la multiplicité de ces enjeux et la promotion d'une diversification des métiers, doivent être proposées très tôt aux futurs vétérinaires pendant leurs études dans les

Écoles Nationales Vétérinaires (ENV). C'est à cette étape de formation dans les ENV que je souhaite plus particulièrement continuer à être utile à l'Académie.

2) A cet égard, à la place qui est la nôtre ici, il convient d'oser faire un constat. Plusieurs rapports et indicateurs, notamment les classements internationaux, soulignent que **les ENV françaises ne sont plus les démonstrateurs internationaux qu'elles furent**. Malgré leurs efforts, réels mais souvent trop isolés et insuffisamment soutenus, les évolutions des ENV n'ont pas suivi le rythme rapide des mutations sociétales et professionnelles. Les évolutions accomplies ont surtout été des ajustements techniques ou institutionnels, apportés en réaction d'urgence.

Les ENV innovent insuffisamment en matière de formation^{1,2}. Leur potentiel de recherche est loin d'être valorisé et la formation par et à la recherche y est embryonnaire. De ce fait, elles présentent un déficit d'attractivité dans la compétition internationale, dont différents indicateurs révèlent qu'elle ne constitue pas une priorité pour elles. Une volonté nouvelle doit impulser de très fortes évolutions pour que les ENV françaises ne jouent pas « en seconde division » dans cette émulation internationale.

3) Une **conviction, que nous sommes nombreux à partager, est que l'identité commune à tous les vétérinaires, leur socle de compétences spécifiques**, repose sur une **formation de type « médical », préparée par de solides connaissances en physiologie et en physiopathologie**.

Cultiver cette identité « médicale » exige une grande vigilance non seulement lors de la formation, mais aussi dès le recrutement des étudiants, d'où l'Avis que nous avons émis le 20 juin 2019 sur *« l'intérêt de favoriser, dès le recrutement des étudiants dans les écoles nationales vétérinaires, des interrelations entre futurs professionnels de la santé humaine et futurs professionnels de la santé animale »*.

¹ Rapport CGAAER n° 6098, « Mission de conseil sur les applications des méthodes de formation basées sur la simulation dans les écoles nationales vétérinaires », AM Vanelle, P Saï, mai 2017

² L'EXPÉRIENCE PIONNIÈRE *VIRTUAL VET* ENTREPRISE EN 2012 À ONIRIS POUR COMPLÉTER LA FORMATION CLINIQUE GRÂCE À DES APPRENTISSAGES PAR SIMULATION. *VIRTUAL VET PIONEERING EXPERIENCE, UNDERTAKEN IN 2012 AT ONIRIS TO SUPPLEMENT CLINICAL TRAINING THROUGH SIMULATION DEVICES*, Pierre Saï, Bull. Acad. Vét. France — 2016 - Tome 169 - N°2

Cultiver cette identité exige aussi une grande vigilance si une nouvelle école vétérinaire venait à être imaginée, pour qu'une telle école conserve cet « ADN médical ».

Cette formation médicale est identitaire, même si, bien sûr, elle n'est pas toujours suffisante et que des compétences complémentaires, comme celles relatives à la médecine collective et à l'épidémiologie, doivent évidemment être aussi acquises pour certaines missions des vétérinaires, notamment leur rôle dans le modèle sanitaire français.

Cette formation médicale doit être consolidée, plutôt que peu à peu dangereusement contrainte par la combinaison de justifications budgétaires et d'une vision technique minimaliste des métiers de vétérinaire.

Cette consolidation implique tout d'abord celle des aspects fondateurs apportés par les disciplines fondamentales du cursus. Puis sur ces fondations, l'apport essentiel est celui de la formation par et à la clinique, qu'il faut veiller à ne pas dégrader. **A cet égard, le modèle des Centres Hospitaliers Universitaires Vétérinaires (CHUV) des ENV doit certainement être refondé.**

4) Une autre conviction porte sur une exigence de niveau de formation.

Quels que soient les métiers des vétérinaires, ceux-ci doivent continuer à bénéficier d'une formation de haut niveau, au-delà d'un niveau « technique » dont certains se contenteraient, notamment pour des questions de coût de formation.

L'État doit accepter le coût de cette formation de haut niveau, même si, bien sûr, celui-ci doit être maîtrisé.

Face aux évolutions de la place des animaux aux côtés de l'homme, les métiers de vétérinaire ne doivent pas être simplement considérés comme techniques, ni même seulement scientifiques et médicaux, mais aussi comme des métiers vecteurs d'une éthique et d'une vision intégrative de la qualité de vie. La formation doit leur permettre d'être des acteurs garants d'une société du bien-être et porteuse d'une vision de l'animal qui ne soit pas simplement utilitariste. De plus, leur intervention dans les politiques publiques et les initiatives privées liées à ces enjeux nécessite de viser, lors de leur formation, un haut niveau de compétences.

5) Une autre conviction que nous avons partagée dans la section 1, est que grâce à leurs compétences acquises autour de l'animal, notamment en pathologie comparée, les **vétérinaires pourraient jouer un rôle encore plus important dans les progrès de la recherche et des connaissances** scientifiques et médicales.

Leur formation à jouer ce rôle dans les métiers de la recherche, de l'enseignement supérieur, dans l'industrie et même dans la valorisation scientifique de leurs activités libérales, peut être améliorée dans les ENV³.

Lors de notre **séance du 12 décembre 2019**, cela va faire l'objet d'une **proposition d'avis** « *sur la nécessité de soutenir la formation par la recherche dans les écoles nationales vétérinaires* », dans la continuité des constats et préconisations de l'Académie Vétérinaire de France dans ses rapport et avis de 2009.

Depuis une vingtaine d'années, les ENV ont développé et structuré leurs dispositifs de recherche (UMR et plateformes). Ceux-ci peuvent encore évoluer en taille comme en puissance scientifique, notamment grâce à la mixité avec l'INRA. Ils doivent aussi être encore amplifiés avec l'INSERM, voire avec le CNRS, et avec les Universités dans le cadre des COMUE et des politiques de site.

Une formation par la recherche pour l'ensemble des étudiants dans un 'parcours' obligatoire tout au long du cursus permettraient l'amélioration de compétences utiles à tous les métiers vétérinaires. Or actuellement, même s'il y a des différences sensibles entre établissements, cette formation par la recherche est insuffisante, non obligatoire, trop variable. Après cette formation par la recherche pour tous, il devrait être aussi visé une augmentation sensible du nombre de double-diplômés « vétérinaires-M2 » et « vétérinaires-docteurs d'Université » par promotion.

Le fonctionnement des CHUV des ENV devrait aussi être renforcé au bénéfice de l'excellence d'une "recherche clinique", en visant non seulement la **production de connaissances scientifiques, mais aussi l'acquisition de compétences par les étudiants grâce à des séquences de formation par la recherche autour de la spécificité** « modèles animaux spontanés et recherche clinique vétérinaire ».

³ Rapport CGAAER n° 17067, « L'employabilité des docteurs issus de l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire et les dispositifs de formation par la recherche », Pierre Saï, Th Berlizot, juillet 2018

6) Une autre conviction est que **l'internationalisation des ENV demande une politique beaucoup plus volontariste.**

Ceci soulève en fait deux questions complémentaires :

- d'une part celle des compétences en anglais des diplômés français,
- d'autre part, celle de l'attractivité vis-à-vis d'étudiants non francophones. Leur nombre est trop faible (moins de 1% du nombre total d'étudiants), ce qui limite l'ambiance et l'influence internationale des Écoles.

Ces deux aspects sont notamment limités par le fait que, dans les ENV, la part des enseignements disciplinaires en langue anglaise est très faible.

Des entretiens réalisés dans le cadre d'une mission du CGAAER⁴, concourent à affirmer qu'une maîtrise suffisante de la langue anglaise est indispensable dans différents domaines professionnels des vétérinaires et qu'elle devrait être améliorée.

Ainsi, les entreprises des secteurs de la santé animale et humaine, ou de l'alimentation recherchent cette maîtrise de la langue anglaise chez leurs cadres et la considèrent comme insuffisante chez les diplômés des Écoles.

Par ailleurs, l'absence de maîtrise de la langue anglaise par les vétérinaires français pénalise aujourd'hui l'influence des politiques françaises. Ainsi, elle est présentée comme la raison principale du fait que seuls cinq vétérinaires français font partie des 150 experts de l'Association des Établissements Européens d'Enseignement Vétérinaire (AEEEV) et qu'aucun ne faisait plus partie du comité européen de la formation vétérinaire (*European Committee of Veterinary Education*).

Dans le même esprit, des entretiens avec des responsables d'ADECIA, de la Banque mondiale, de FVI ou de l'OIE, révèlent la difficulté à trouver des experts vétérinaires maîtrisant suffisamment la langue anglaise pour des missions internationales et pour exercer une influence internationale. Une meilleure maîtrise de la langue anglaise par les vétérinaires français permettrait de porter plus facilement les positions françaises dans les organisations et instances internationales et l'assistance technique auprès de pays non francophones.

⁴ Rapport CGAAR n° 18088 « Les enseignements non francophones dans l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et paysager », P Saï, JL Barjol, juin 2019

Par ailleurs, le rang des ENV françaises parmi les grandes Universités internationales formant des vétérinaires dépend en partie de leur capacité à attirer des étudiants, des enseignants-chercheurs et des résidents étrangers, non seulement francophones mais aussi non francophones. Or cette attractivité, notamment vis-à-vis de ressortissants de l'Europe du nord ou d'Anglo-saxons, repose sur une offre d'environnement multilingue, avec, en complément du français, un usage plus large de l'anglais dans les activités de recherche et de formation.

Plus largement encore, une maîtrise accrue de la langue anglaise par les diplômés vétérinaires est indispensable dans les domaines de la recherche et même dans les domaines cliniques, pour contribuer, avec une communication large, à l'accroissement des connaissances.

7) Enfin, j'ai la conviction qu'aujourd'hui, **le périmètre des ENV devrait être élargi**, dans deux directions :

a- Dans le domaine de **l'alimentation**. C'est la raison pour laquelle lors de la création d'Oniris, j'avais veillé à ce que le décret de création porte l'intitulé « École nationale vétérinaire, de l'alimentation et de l'agroalimentaire Nantes-Atlantique ».

b- Le deuxième domaine dans lequel le périmètre et l'intitulé des Écoles devraient être élargi est lié au fait, qui n'échappe plus à personne, que les relations entre l'homme et l'animal ont évolué au point qu'émergent de multiples métiers centrés sur la santé animale mais aussi sur la médiation par l'animal. Or, ces métiers et les formations correspondantes s'installent de façon désordonnée, dictée par la loi du marché.

Pour répondre à ce foisonnement, la gamme de formations dispensées dans les ENV devrait, selon moi, être étendue. Ceci permettrait de façon à placer, dès la formation initiale, le vétérinaire comme animateur de cet ensemble transdisciplinaire d'acteurs non seulement des dispositifs de soin à l'animal mais aussi des dispositifs en très fort développement de médiation humaine grâce à l'animal avec des bénéfices sociétaux ou thérapeutiques.

C'est la raison pour laquelle dès 2015 nous suggérions que cette interdisciplinarité devrait être optimisée et codifiée dès la formation de tous ces professionnels, et que le périmètre des ENV devait ainsi être élargi en transformant celles-ci en « *Écoles nationales vétérinaires et des métiers de l'animal* ».

Cette vision était sans doute trop anticipatoire à l'époque.

Or, dans le même esprit, la *British Veterinary Association* (BVA) a dévoilé cette année sa vision stratégique restructurante pour le futur de la profession vétérinaire outre-Manche dans une série de recommandations. En résumé, ces recommandations proposent de renforcer la place du vétérinaire en le plaçant au cœur d'une équipe interdisciplinaire de professionnels, pour des collaborations optimisées, avec des interactions codifiées, tout en régulant et en codifiant certaines professions auxiliaires qui se développent selon la seule loi du marché.

L'objectif de la BVA procède donc de la même vision que celle qui nous avait conduit à suggérer une adaptation du périmètre des ENV aux formations à cet ensemble de métiers.

Nous continuons à penser que si la France veut adapter, de façon codifiée, son cadre de formation à cette interdisciplinarité dans ce domaine, une évolution vers des « *Écoles nationales vétérinaires et des métiers de l'animal* » devrait être rapidement envisagée.

Voilà, selon moi, du pain sur la planche pour notre action en faveur des ENV, donc de l'apport des vétérinaires à la société.

Je serai heureux de pouvoir en débattre avec vous, afin de proposer des actions qui soient vraiment d'intérêt général.

Encore merci pour votre accueil.

Merci Jean-Paul pour ta bienveillance à mon égard.

